

Conseil de la Caisse de pensions du
personnel d'Eben-Hézer
Eben-Hézer Lausanne
Ch. de Rovéréaz 25
CP 163
1000 Lausanne 12

Lausanne, le 10 décembre 2014

Mesures portant sur le taux de conversion pratiqué par votre caisse

Madame, Monsieur,

Nous agissons sur mandat du personnel d'Eben-Hézer Lausanne, réuni en assemblée générale le 8 décembre 2014.

Les travailleurs/euses ont pris note de la décision de la Caisse de baisser graduellement, entre 2015 et 2022, le taux de conversion de 6.8% à 6.0%. De surcroît, votre Caisse a notifié la possibilité pour les employé-e-s d'augmenter leur cotisation personnelle à la Caisse de 7% à 9%, pour neutraliser une partie des effets de la baisse du taux de conversion. La part patronale pour la cotisation à la Caisse de pensions reste quant à elle inchangée à 9%.

Les explications que vous avez fournies pour justifier ces mesures ont été réduites, lacunaires et ne permettent pas au personnel de saisir les éléments de fond qui justifieraient une telle dégradation. De surcroît, les salarié-e-s ont noté le traitement tout à fait inégal des mesures relatives aux cotisations. L'employeur est en effet nettement mieux traité que les employé-e-s dans cette affaire.

Le personnel vous demande instamment de produire les éléments chiffrés, les projections et les analyses qui justifient vos décisions et ce en vue de pouvoir se prononcer sur celles-ci dans une consultation démocratique.

Nous vous rappelons au surplus que la gestion d'une Caisse est paritaire et que les principaux intéressés, les salarié-e-s assuré-e-s, ont droit à une information de qualité sur la gestion de leur institution de prévoyance.

Nous vous prions donc de bien vouloir communiquer à la commission du personnel d'Eben-Hézer Lausanne les informations qui vous sont demandées par la présente. Naturellement, si le personnel ne devait pas obtenir satisfaction de votre part, les mesures de recours et d'action juridique demeurent réservées.



Solidaires - *Unitaires* - *Démocratiques*

Tél. 021 / 351 22 50 – Fax 021 / 351 22 53 – Chauderon 5 – 1003 Lausanne – www.sud-vd.ch – info@sud-vd.ch

Dans l'attente de vos déterminations, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la Fédération syndicale SUD

Arthur Auderset

Aristides Pedraza

Copie :

- Commission du personnel d'Eben-Hézer
- Commission paritaire professionnelle de la CCT du social
- Direction d'Eben-Hézer